



# Avis public

## CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR  
LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :**

Que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour l'année 2025, les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Nicolet auront lieu à la Salle Joseph-Ovide-Rousseau de l'hôtel de ville, au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet ;

De plus, ces séances ordinaires du conseil de la Ville de Nicolet, auront lieu le lundi à 19 h, aux dates suivantes :

- 20 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 9 juin
- 14 juillet
- 18 août
- 15 septembre
- 21 octobre
- 24 novembre
- 15 décembre;

Ainsi qu'à 19 h 30, le 8 décembre 2025.

DONNÉ À NICOLET ce 23 décembre 2024

Jessica Galvao  
Assistante-greffière



## **Certificat de publication**

---

### **AVIS PUBLIC – CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET**

Conformément aux dispositions du *Règlement numéro 367-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de Nicolet*, je soussignée, greffière de la Ville de Nicolet, certifie par la présente avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville et de l'avoir affiché au bureau de la municipalité sis au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet en date du 23 décembre 2024.

DONNÉ À NICOLET ce 23 décembre 2024.

Jessica Galvao  
Assistante-greffière